Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260227-D_2026_1_2-DE

Extrait du registre

des délibérations du Conseil Municipal

décision : D_2026_1_2

Nombre de conseillers en exercice : 23

Présents : 16

Votants : 21

L' an deux mille vingt six, le lundi 02 février à 20 h 00, le Bureau dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur DAUTEL Christian, Le Maire.

Date de convocation du : 29 Janvier 2026

Présents : Monsieur DAUTEL Christian, Monsieur TANGUY Jean-Marc, Madame BOCHET Agnès, Madame BLAYO Annick, Madame DIQUELOU GARSON Armelle, Monsieur LE GAC Hervé, Monsieur GLOUANNEC Patrick, Madame LE BRETON Marie-Pierre, Madame COUSIN Laurence, Monsieur LE ROY Yann, Madame DAVID Maryvonne, Monsieur LEBRESNE Jean-Claude, Madame STENHOUSE Sophie, Monsieur LE BRUN Jean-Pierre, Monsieur LE BLOAS Jean-Yves, Monsieur LE TALLEC Pierre-Yves

Objet : Débat d'orientations budgétaires 2026

Pouvoirs :
Madame ROBIN Renée a donné pouvoir à Monsieur DAUTEL Christian
Monsieur THUARD Jean-Charles a donné pouvoir à Madame COUSIN Laurence
Madame MORIN Sonia a donné pouvoir à Monsieur LE ROY Yann
Monsieur COLLE Gaël a donné pouvoir à Madame LE BRETON Marie-Pierre
Madame DANJOU Maryse a donné pouvoir à Monsieur LEBRESNE Jean-Claude

Absent(s) : Madame SICOT Sophie

Excusé(s) : Madame ROBIN Renée, Monsieur THUARD Jean-Charles, Madame MORIN Sonia, Madame NAOUR Laetitia, Monsieur COLLE Gaël, Madame DANJOU Maryse

Secrétaire de Séance : Madame Annick BLAYO

Finances/ Rapporteur : M. Christian DAUTEL, Maire

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la Loi n°2025-1316 du 26 décembre 2025 dite « spéciale » prévue par l'article 45 de la loi organique n°2001-692 du 1er août 2021 relative aux lois de finances ;
Vu la loi du 02 février 2026 de finances pour l'année 2026 ;
Vu l'avis des commissions communales « Economie, finances » et « Environnement, cadre de vie » du 26 janvier 2026 ;

M. Le Maire rappelle que le rapport d'orientations budgétaires intègre la situation financière de la commune, ainsi que les projets et propositions budgétaires.
En référence à ce rapport d'orientations budgétaires 2026, M. Le Maire détaille le bilan annuel rétrospectif, les capacités d'autofinancement et de désendettement, ainsi que les opérations réalisées ou en cours. Puis, il expose les propositions budgétaires et les projets , dans une logique de continuité, au titre de l'année 2026 et à vocation pluriannuelle.
M. Jean-Claude LEBRESNE, conseiller municipal interroge des modalités de mise en œuvre de l'archivage au sein de la commune et de la possible numérisation de ces archives.
M. Le Maire explique que cette mission a été confiée, par convention, à une archiviste du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Finistère (CDG 29), qui intervient sur trois exercices à compter de l'année 2025 pour procéder à un classement de l'ensemble des archives communales, celles-ci étant présentes sur différents sites. Il ajoute qu'une numérisation constitue une prestation externalisée, non incluse mais paraissant intéressante.
Mme Sophie STENHOUSE, conseillère municipale, souhaite disposer de précisions concernant les dépenses envisagées au titre des bâtiments et de la concession relative au site de « La Belle Angèle ».
M. Le Maire précise que les dépenses d'investissements liées aux bâtis portent sur l'aménagement de logements de garde à l'espace pluridisciplinaires de santé, une réfection de toiture au terrain de tennis du gymnase de Pennanroz ou encore des travaux à l'église de Nizon. Il ajoute que l'enveloppe affectée à la reconversion du site de « La Belle Angèle » constitue une provision budgétaire à déclencher en cas

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 029-212902175-20260227-D_2026_1_2-DE

d'aboutissement de la démarche actuellement engagée de concession d'aménagement pour cette ancienne friche.

Suite au débat, le Conseil municipal,

- **Prend acte de la présentation du rapport d'orientations budgétaires pour le compte de l'année 2026 et de la tenue du Débat d'orientations budgétaires (DOB).**

Pour : 0 Contre : 0 Abstention : 0

MAIRIE DE PONTRIEUX FINISTÈRE

Le Maire,
Mr DAUTEL Christian

Emis le 02/02/2026, transmis en sous-préfecture et
rendu exécutoire le 27/02/2026